

**Au Conseil communal de Chavornay**

LM/sw-10.03.05

Chavornay, le 3 juin 2024

**Réponses et remarques de la Municipalité  
au rapport de la Commission de gestion 2023**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a le plaisir de vous remettre ci-après la réponse aux vœux nouveaux formulés par la Commission de gestion dans son rapport :

***Administration générale – Ressources humaines – Relations extérieures –  
Déchets – Forêts – Domaines – Parcs & Promenades***

Dicastère de Mme Laurence Marchand

Vœu n° 1 de 2022

- *A la suite des auditions des différents dicastères, la CG constate l'impuissance de la Municipalité face à l'augmentation du trafic poids lourds au sein de nos trois villages. Selon les comptages effectués aux mois de février, mars et avril 2023, ce sont en moyenne 780 poids lourds (camions, camions avec remorques et trains routiers) qui transitent quotidiennement par la route de Corcelles. Hormis les coûts engendrés pour la réfection des infrastructures routières, la CG souligne également l'impact sanitaire de ce trafic sur la population (bruits, pollution, dangerosité, stress, etc.). En s'appuyant sur ces données, la CG demande à la Municipalité de chercher du soutien auprès d'élus cantonaux, voire nationaux, pour faire avancer les discussions avec les différents partenaires (l'Office fédéral des routes, service douanier, etc.).*

La Municipalité, consciente de cette problématique, cherchera le soutien tant que faire se peut auprès des différentes instances. Une rencontre régulière est planifiée avec les services douaniers et les entreprises et elle perdurera.

Une analyse fine sera faite quant aux différents types de véhicules annoncés dans les statistiques de comptage.

Une table ronde est sollicitée auprès de l'ADNV avec les élus des Communes alentours afin d'évoquer la problématique des transports routiers dans la région.

La Municipalité, comme expliqué à la CG, rencontre chaque année les services douaniers. Les technologies de contrôles des marchandises se perfectionnent ce qui permet une diminution notable du nombre de poids lourds vérifiés sur le site de la Commune par les douanes.

Il est tout de même important de relever que la présence d'un site industriel implique des transports. Toutefois, la Municipalité ne relâche pas sa vigilance pour une régulation des transits.

#### Vœu n° 3 de 2022

- *Pour mémoire, il y a quelques années, lors de sa dissolution, la Société Industrielle et Commerciale (SIC) a alloué une somme de CHF 5'000 dédiée à la pose d'un panneau d'information électronique. Ce panneau doit être posé à un endroit à définir, près du giratoire. Cette réalisation devait se faire en synergie avec les travaux de la route de Corcelles-sur-Chavornay. Peut-on espérer connaître une date pour la pose de ce panneau ? (Cf. vœu 2021 adressé à M. Pascal Desponds).*

Une réflexion doit être faite sur le réaménagement de la place du 100<sup>ème</sup>. La pose du panneau d'informations électroniques sera intégrée dans le projet futur. Ce projet figurera dans le plan des investissements.

La Municipalité apporte un complément d'information au rapport de la CG sur ce point. Des offres indicatives quant à la réalisation et les coûts ont été demandées. Il s'avère que les montants annoncés par les entreprises sont plus élevés que le coût estimé dans le plan des investissements. La Municipalité va continuer à travailler sur ce projet et proposera un préavis au conseil communal lorsqu'elle obtiendra satisfaction. Dans chacune des offres, le panneau d'informations électroniques est demandé.

#### **Vœux 2023**

Vœu n°1(transféré et complété du dicastère de M. Dominique Vidmer).

- *La CG souhaite que la Municipalité évalue chaque année, en termes de sécurité routière et de dégâts aux cultures, la problématique de l'utilisation des Améliorations foncières (AF) comme routes de contournement. La CG demande qu'un recensement des chemins AF interdits à la circulation, ainsi que ceux dont l'utilisation pose un problème de sécurité, soit établi.*

La Municipalité, avec l'aide de la gendarmerie ainsi que de la DGMR, dans la mesure du possible va cibler les tronçons des chemins AF utilisés et fera poser une signalisation qui permettra un contrôle voire des sanctions.

Vœu n°2

- *Un point de situation du PECC est présenté pour la première fois dans le rapport de la Municipalité 2023 sous forme d'un tableau. Afin de le préciser, la CG souhaite que les actions concrètes réalisées soient régulièrement communiquées.*

Ce n'est pas un point de situation qui a été présenté dans le rapport mais l'état des lieux des pratiques des Communes de la région analysées par la HEIG.

Comme déjà expliqué au Conseil communal ainsi qu'à la CG, les objectifs du PECC font partie intégrante du plan de législature. La Municipalité intègre, à chaque fois qu'il est possible, les objectifs dans la réalisation des projets. Ces actions ont été communiquées au Conseil communal. Comme expliqué à la CG, à la fin de la législature, elles se retrouveront également dans le bilan du programme de législature.

## **Travaux - Services industriels – Eau - Epuration**

Dicastère de M. Pascal Desponds

### **Vœu 2023**

#### **Vœu n°1**

- *La CG encourage la Municipalité à poursuivre la mise en séparatif des eaux, ceci afin d'éviter qu'un trop gros volume d'EC soit acheminé sur la STEP et traité inutilement (cf. point 21.2.3 « le volume de l'eau épurée » p. 26 du rapport de gestion 2023).*

En fonction des opportunités rencontrées et des finances communales, la Municipalité poursuivra la mise en séparatif des eaux.

## **Contrôle des habitants – Sécurité publiques – Intégration des étrangers/CISEROC – Voirie – Sécurité au travail – Pompiers - ORPC**

Dicastère de M. Dominique Vidmer

### **Vœu n° 1 de 2022**

- *Le développement du quartier de la gare (côté village) a modifié les habitudes des citoyens et des personnes extérieures à la Commune. Au quotidien, cela se traduit par une forte densité de véhicules et de piétons qui congestionnent dangereusement le croisement rue de la Gare - rue du Jura avec un impact sur la route d'Orbe. La CG demande à la Municipalité de mettre en œuvre les actions nécessaires pour la sécurité des usagers et des riverains.*

Des réflexions sont déjà en cours et des mesures vont être testées.

La Municipalité informe qu'à ce jour une étude est en cours de réalisation par des bureaux spécialisés.

## **Instruction publique – Parascolaire – Petite enfance – Affaires sociales – EJED - Séniors**

Dicastère de M. Yves Leuenberger

### **Vœu n° 2 de 2022**

- *La CG est attentive au nombre de familles sur liste d'attente pour une place en garderie/nurserie, le CODIR de l'ASAICE souhaitant favoriser les accueillantes en milieu familial (AMF), nous lui demandons de promouvoir le rôle de ces dernières auprès de la population de nos trois villages.*

Le développement des accueillantes en milieu familial est une volonté du CODIR ASAICE. Preuve en est le flyer envoyé dans toutes les Communes de l'association début 2023.

La volonté du Codir ASAICE est toujours de renforcer l'accueil en milieu familial. Les conditions salariales ont été améliorées avec l'octroi d'un 13<sup>ème</sup> salaire. Ce phénomène se retrouvant dans tous les réseaux, la FAJE a créé un groupe de réflexion au sujet des accueillantes en milieu familial ; notre coordinatrice en milieu familial fait partie de ce groupe de réflexion.

**Aménagement du territoire – Police des constructions – Urbanisme – Salubrité**

Dicastère de M. Olivier Thibaud

AUCUN VOEU

**Finances – Vente de terrains communaux – Développement économique – Energies renouvelables – Informatique**

Dicastère de M. Guillaume Abetel

**Vœu 2023**

**Vœu n° 1**

- *La CG se rappelle du succès de l'évènement « La Boucle » organisé par l'ADEOC en 2018, lequel n'a pas été reconduit. Pourrait-on envisager la possibilité de réaliser un évènement de ce type, en collaboration avec les entreprises, lequel aurait pour but de faire découvrir la réalité industrielle à la population et ainsi de favoriser la cohabitation?*

Pour rappel, cette manifestation, organisée dans le cadre de l'ADEOC, n'avait pas été reconduite principalement en raison des deux éléments suivants :

- Son coût pour la collectivité (Plus de CHF 20'000.-)
- La charge de travail *engendrée* pour les entreprises. Leur retour était mitigé en raison de la charge engendrée et de la problématique à mobiliser leur personnel un jour de congé surtout.

Si un tel évènement plait à la population, ce dont la municipalité se réjouit, il y a lieu de prendre en compte également l'intérêt des entreprises et force est de constater que celui-ci était plus contenu.

La Municipalité prend note de cette demande et rappelle que le bien-être de ses entreprises compte pour elle. L'organisation de la journée annuelle des entreprises de manière à créer des échanges entre les entreprises et les intégrer à la vie villageoise en est un bon exemple.

**Bâtiments communaux – Locations – Conciergerie – Sociétés locales – Patrimoine communal – Culture**

Dicastère de Mme Océane Auzepy

AUCUN VOEU

La Municipalité